

Jean BAKOUMA

**Les marchés mondiaux :
facteur de déforestation ou de conservation ?**

Introduction

Les trois dernières décennies ont été marquées par des préoccupations croissantes en matière de lutte contre la déforestation tropicale. Ces préoccupations reposent sur les enjeux globaux et les risques que fait courir la disparition de la forêt tropicale en tant qu'écosystème détenant plus de 50 % de la biodiversité terrestre. Elles ont mis en lumière les causes de la déforestation, et corrélativement, les solutions possibles pouvant conduire à la réduction de la perte du couvert forestier tropical. Par déforestation il faut d'abord entendre ce que c'est une forêt. Celle-ci est définie par la FAO comme une formation végétale qui occupe un terrain d'au moins un hectare, et qui est composée d'arbres dont la couverture au sol de ceux de plus de 5 mètres de hauteur est supérieure à 10 %. Dès lors que cette couverture tombe à moins de 10 %, il n'y a plus de forêt, on dit qu'il y a déforestation.

Cette définition est loin d'être satisfaisante, car elle est trop normative et à la limite c'est une simple statistique relative. Selon cette définition et d'après la dernière évaluation de la FAO, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année. Ceci correspond à la surface d'un pays comme la Grèce qui disparaît annuellement. Les taux annuels de déforestation les plus élevés se trouvent en Asie du Sud - Est (2 %), en Amérique du Sud (1,2 %), et enfin (0,2 %) en Afrique centrale.

Il existe une série de facteurs bien connus qui sont responsables de la déforestation. Le marché des produits agricoles et des bois tropicaux fait partie de ces facteurs et paradoxalement, le même marché offre également des opportunités pour combattre la déforestation. Cette ambivalence du marché surtout dans sa dimension globalisée amène à s'interroger comment, d'un facteur de nuisance qu'il peut être pour la forêt, le marché est également un facteur de conservation.

I. Les marchés mondiaux : facteur de nuisance des ressources forestières

Même si la déforestation est un phénomène local, les causes les plus dévastatrices des ressources forestières sont parfois lointaines voire indirectes. Le marché mondial des produits agricoles et des bois tropicaux peut être considéré à la fois comme une cause lointaine et directe de la déforestation. D'une part, il est le dépositaire des produits agricoles issus de la déforestation, d'autre part, il est l'institution centrale d'un modèle économique qui conduit au développement des nations certes, mais qui a engendré une relation d'échange des produits de la déforestation entre les pays développés et les pays en développement.

À ce titre, la déforestation peut être considérée comme un produit particulier du modèle économique actuel qui semble avoir sa logique. Cette logique est celle qui a prévalu d'abord dans les pays aujourd'hui développés qui ont progressivement payé le prix du développement par le remplacement de leurs forêts naturelles par des plantations. Pour les pays en développement, le marché international détermine en grande partie le cours de leur développement, dirigé par le jeu des prix relatifs. Les hauts prix agricoles d'exportation voire les prix du baril de pétrole incitent à l'expansion agricole (pour les agro carburants par exemple) en empiétant sur le couvert forestier.

Il n'est donc pas étonnant que les pays en développement ou émergents qui recherchent le développement uniquement par insertion incontrôlée au marché mondial endommagent fortement leur couvert forestier. Le développement des cultures de rentes dans ces pays se sont faites par remplacement des forêts naturelles, loin devant l'agriculture sur brûlis. Ainsi en Indonésie par exemple, l'industrie du palmier à huile représente 10 milliards de dollars américains, 3 millions d'emplois et 4,5 % du PIB au détriment de 7 millions d'hectares de forêt. Cette huile de palme se retrouve dans l'industrie cosmétique des pays développés et dans un produit alimentaire transformé et emballé sur deux dans les supermarchés. Qu'il s'agisse de la conversion des forêts en terres agricoles, de la surexploitation du bois, ou de l'extraction minière, l'augmentation de la demande de marché des produits agricoles, des bois ou des produits miniers induit la déforestation à laquelle participent certains agents économiques peu responsables dans les affaires. La forte demande des sociétés de consommation au Nord se traduit par la spéculation des prix qui, par rétroaction implique la spéculation foncière

dans ces pays où, la pression démographique et la pauvreté induisent déjà des besoins en terres.

Il faut cependant souligner que le commerce international des bois tropicaux ne représente que 3 % de la valeur du commerce mondial des bois. C'est donc clairement disproportionné d'incriminer uniquement le commerce de ces bois dans la disparition des forêts tropicales, sans pour autant masquer leur participation à la dégradation des forêts et à la vulnérabilité des essences de bois fortement prisées au Nord. Au final, la façon dont les échanges mondiaux sont structurés en suivant une logique d'accumulation du capital en dehors de toute régulation n'est pas en faveur de la préservation des écosystèmes forestiers, et ce, malgré la « chaîne de valeurs » culturelles, écologiques et sociales qu'ils incarnent. Et pourtant, c'est également dans ces échanges, qu'une partie des solutions a été recherchée, devant l'impossibilité de dresser des barricades devant les massifs forestiers tropicaux.

II. Les marchés mondiaux : outil de conservation

Il peut sembler oser de faire figurer le marché comme un facteur de préservation des forêts tropicales quand on s'imagine les flux des produits de la déforestation dans les transactions commerciales internationales. Des solutions comme améliorer la gouvernance des États, clarifier les droits de propriété foncière ou d'usages des populations locales, lutter contre la pauvreté sont souvent avancées à juste titre d'ailleurs pour lutter contre la déforestation. Il est vrai que dans les pays où les structures de gouvernances et de décision sont imprégnées de considérations personnelles qui affaiblissent les règles et les procédures, les citoyens et les agents économiques ne font pas confiance en ces institutions. L'ennui est que l'amélioration de la gouvernance n'est pas chose facile en ce qu'elle a une dimension culturelle, et implique une perte d'influence voire de certaines prérogatives des élites dirigeantes en place.

De l'incertitude issue du manque de confiance des agents sur des institutions personnalisées voire personnifiées découlent des comportements de prédation sur les ressources naturelles, pour le coup très dommageable pour l'environnement. Par conséquent, règne le doute sur la clarification voire la répartition équitable des droits de propriété foncière et d'usages dans ces systèmes de régulation personnalisée.

L'incapacité de ces systèmes à créer les richesses entrave la lutte contre la pauvreté rurale voire urbaine. Cependant, si on change le prisme d'observation, on peut mettre en doute le fait qu'une dépersonnalisation des règles du jeu et une clarification des droits de propriété foncière et d'usages inverseraient de facto le trend de la déforestation. C'est ce qui s'est passé par exemple au Chili où le gouvernement post-Allende a privatisé les terres avec pour conséquence, une course à l'expansion des cultures et à la destruction des forêts.

Dans une économie mondiale où la concurrence est la règle et où les agricultures et les tissus industriels nationaux sont inégalement productifs, la fracture forestière se chevauche avec le déséquilibre agricole mondial. L'agro-industrie et nos modes de consommation qui la soutienne fragilisent aussi bien les efforts de développement de l'agriculture vivrière des pays du sud que de lutte contre la déforestation. C'est autour de ces constats que le marché, en tant que destination finale des produits, peut influencer l'amont des filières de production à moins endommager le couvert forestier.

Les outils développés à ce jour reposent sur une incitation aux consommateurs d'accomplir des actes d'achats responsables en exigeant des garanties environnementales des produits. Du coup, en utilisant la loi du marché les opérateurs voulant satisfaire cette nouvelle demande devront satisfaire un cahier de charges bien déterminé pendant le processus de production. C'est de ce besoin qu'un certain nombre de standards de production garantissant aux consommateurs la prise en compte des aspects environnementaux s'est développé, et à ce jour dans le domaine forestier, le standard de performance le plus abouti relativement aux autres, est le système de certification FSC.

Au bout du compte, le marché peut apporter des solutions en matière de préservation si les comportements des consommateurs et des producteurs deviennent tous responsables. Il s'agit là d'un grand pari qui limite même la portée du marché comme solution. Ce qui incline à envisager une combinaison d'autres mécanismes de conservation. En particulier, les solutions par le marché ne doivent pas évincer le rôle des pouvoirs publics. C'est d'un dosage soigneusement trouvé entre les outils de marché et la contribution publique à la conservation qu'on peut véritablement sauver les forêts du monde.